

Voici une autre idée qui m'est venue. Lors du lancement d'un emprunt on stipule parfois qu'on n'acceptera pas plus que la somme demandée. Je suggérerais au ministre du Revenu national (M. Ilsley) et par son entremise au ministre des Finances (M. Ralston), non pas d'une façon catégorique, d'accepter tout montant offert, mais de bien examiner s'il y aurait lieu d'accepter tout ce qu'on offrirait. C'est mon avis. En d'autres termes, ne fixez pas de limite, et si l'émission est surpassée vous pourrez accepter le plein montant souscrit, parce que j'ai la ferme conviction que le pays aura besoin de toutes les ressources financières qu'il pourra se procurer.

Le Gouvernement demande 100 millions de dollars en ce moment. Ceci comprend la somme de 16 millions que l'on a déjà dépensée. En d'autres termes, le montant disponible s'en trouve réduit à environ 84 millions. Il est évident qu'il ne m'appartient pas de dire au Gouvernement que cette somme n'est pas suffisante, mais personnellement je suis d'avis qu'il faudra peut-être des fonds plus considérables au cours des prochains mois. Le Parlement ne se réunira peut-être pas de nouveau avant janvier ou février; nous n'en savons rien, et personnellement je ne m'opposerais pas à une demande plus considérable, parce que cette somme de 84 millions n'est après tout que de 30 millions plus élevée que celle qui fut demandée en 1914, alors que la situation était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que la mécanisation, qui est à la base de toutes les forces militaires et navales actuelles, est très coûteuse. Le Gouvernement a le droit d'avoir recours à des mandats du Gouverneur général si la somme demandée en ce moment n'est pas suffisante. Mais le présent moment est favorable à une émission à un taux plus bas que celui que l'on pourra obtenir plus tard, et je demande donc de ne pas oublier cet aspect de la question.

J'aurais une autre proposition à faire au ministre et au Gouvernement, c'est de ne pas sousestimer les ressources aurifères du Canada. Au cours des dernières années on a démontré que le Canada est capable de produire une quantité énorme d'or. Il n'y a pas très longtemps vous vous exposiez à faire rire de vous en disant que la production aurifère du Canada pourrait atteindre les 100 millions de dollars, mais ces dernières années cette production a atteint les 150 millions, si nous tenons compte de l'accroissement de la valeur, et je crois que la production de l'année courante dépassera cette somme. C'est une somme très considérable, et je ne vois pas pour quelle raison nous n'utiliserions pas au maximum notre production d'or au Canada,

[L'hon. M. Stevens.]

en augmentant nos réserves et en profitant des avantages qui découlent de ce mode de financement. Nous entendons souvent dire que la réserve d'or est une chose tellement sacrée qu'il ne faut pas y toucher, une réserve dépassant nos besoins minimums que nous pourrions utiliser en temps de crise ou de nécessité. Il serait bon de ne pas l'oublier. Nous vivons en un temps de gêne et de nécessité et, bien que je n'aie pas du tout l'idée de vouloir laisser entendre un seul instant que nous devrions abaisser la quantité de nos réserves régulières, je crois fermement que nous devrions l'augmenter par notre production au lieu de simplement expédier notre or en dehors de notre pays, le tenant pour une denrée d'exportation. Nous devrions exercer nos droits en vertu de la loi et en conformité de la coutume établie. Nous devrions faire servir ces réserves le plus possible.

Voici maintenant une autre idée qui pourrait fort bien être exprimée ici. Je l'offre surtout pour encourager le Gouvernement à se montrer raisonnable et prudent. Nous entendons beaucoup parler de la conscription de la richesse, mais je n'ai encore entendu personne définir en termes spécifiques ce que l'on entend par la conscription de la richesse. On en parle à la légère et je suis d'avis qu'il y a autant de définitions de la richesse qu'il y a de personnes qui emploient cette expression. Je préfère de beaucoup l'expression "mobilisation de la richesse". Si la conscription de la richesse signifie, par exemple, la nationalisation de l'industrie, je tiens à mettre le Gouvernement en garde contre une telle mesure parce que cela entraînerait la confusion et le bouleversement, et aussi, à mon avis, l'effondrement, si nous allions tenter de modifier la présente organisation de notre industrie et de notre finance en y substituant un système de nationalisation ou de régie de l'industrie par le gouvernement. Je dis donc au Gouvernement qu'il devrait examiner cette question avec le plus grand soin.

Mais j'approuve absolument, et j'ai compris aux paroles du premier ministre l'autre jour qu'il avait l'intention d'agir ainsi, la coordination des ressources de la structure économique du Canada en un effort commun pour les fins de la guerre; en d'autres termes, pour mobiliser les ressources industrielles, financières et autres du Canada dans un but commun. J'approuve absolument cette politique et c'est l'objectif auquel nous devrions tous penser.

Au sujet de cette mobilisation, particulièrement pour ce qui a trait aux ressources industrielles de notre pays, je prierais le Gouvernement de ne pas perdre de vue la splendide compilation de renseignements que possède le Bureau de la statistique au sujet de l'organisation industrielle de notre pays. Je ne crois